ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question écrite n° 56320

Texte de la question

M. Jean-Michel Ferrand attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la demande de l'interprofession nationale porcine, qui s'est mobilisée afin que l'on cesse de baptiser la grippe A-H1N1 « grippe porcine », car l'épidémie liée à ce virus correspond à une épidémie humaine et non à une épizootie. Alors que le ministère de la santé et des sports avait confirmé qu'il n'y avait aucune raison d'appeler cette maladie « grippe porcine », des affiches du ministère de la santé ont été déposées dans toutes les gares et tous les aéroports et mentionnent encore « informations sur grippe porcine ». Cette communication est préjudiciable à l'interprofession porcine en pleine période estivale, propice à la consommation de viande de porc, alors qu'il n'y a aucun risque à consommer de la viande de porc et des produits de charcuterie. La filière porcine, qui se déclare prête à cofinancer cette opération s'il le faut, demande solennellement que toutes ces affiches soient modifiées le plus rapidement possible et que la mention « grippe A » remplace celle de « grippe porcine ». Il lui demande quelles mesures urgentes elle entend prendre en ce sens, afin de préserver l'image de la filière porcine et de ses produits.

Texte de la réponse

La grippe A/H1N1, déclarée pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est une maladie se caractérisant par une voie de contamination humaine, les risques de propagation ne venant donc pas des élevages de porcs. L'OMS a d'ailleurs rappelé dans un communiqué que les produits alimentaires à base de porc ne constituent pas de source d'infection. Il convient, par conséquent, de ne pas employer le terme de « grippe porcine », mais d'utiliser les termes « grippe A ». Particulièrement consciente des effets que cette appellation pourrait engendrer, la ministre de la santé et des sports a demandé à ce que le texte des affiches disposées dans les gares et les aéroports soit modifié. De nouvelles affiches actualisées ont donc été mises à leur disposition depuis plusieurs semaines ; il leur appartient désormais de mettre à jour leurs panneaux d'information.

Données clés

Auteur : M. Jean-Michel Ferrand
Circonscription : Vaucluse (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 56320
Rubrique : Élevage
Ministère interrogé : Santé et sports
Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7379
Réponse publiée le : 29 septembre 2009, page 9298